



# La charte du Conseil Citoyen Crêt de Roc-Soleil



1

## Le Conseil Citoyen Crêt de Roc-Soleil :

- ◆ C'est avant tout un espace d'échanges, de contribution où l'on construit ensemble.
- ◆ C'est un espace relais entre les habitants du quartier et les décideurs dans l'élaboration des projets de la ville.

2

## Nous, conseillers citoyens du quartier Crêt de Roc Soleil, nous nous engageons à :

- ◆ Ecouter et porter la parole des habitants du quartier auprès des organismes compétents.
- ◆ Encourager et accompagner les propositions constructives des habitants du quartier.
- ◆ Etre neutre politiquement, religieusement.

3

## Nos objectifs sont de :

- ◆ Promouvoir notre territoire
- ◆ Faciliter la communication et donner de l'information aux habitants
- ◆ Valoriser les qualités du quartier

4

## Notre rôle, notre mission :

Le Conseil Citoyen se positionne en tant qu'interlocuteur auprès des habitants et de tous ceux qui font la vie du quartier :

- ◆ Il est saisi ou se saisit de sujets et projets qui rentrent dans le champ de la politique de la ville pour émettre un avis.
- ◆ Il porte des projets et soutien ceux des habitants et des structures du quartier.
- ◆ Il est impliqué dans les projets d'aménagement du quartier.

## 5

### Notre fonctionnement :

- ◆ Le Conseil Citoyen du quartier Crêt de Roc-Soleil compte 15 conseillers, 12 titulaires et 3 suppléants dans le respect de la parité, qui se retrouvent une fois par mois.
- ◆ C'est une association collégiale citoyenne, sans Président désigné, qui permet de partager les idées à égalité.
- ◆ Il est composé d'un collège d'habitants (tirés au sort à partir d'une liste) et d'un collège des associations et acteurs locaux (sur la base du volontariat).

## 6

### Notre organisation :

- ◆ Production systématique de relevés de décisions des réunions, par un secrétaire de séance, qui seront publics auprès de la population.
- ◆ Ouverture au public de certaines séances du Conseil.
- ◆ Représentation à l'extérieur sous forme de binôme composé d'un habitant et d'un acteur du quartier.
- ◆ Un plan d'actions qui permet d'avoir une vision commune.
- ◆ Décisions prises en groupe ou en réunion, selon les sujets à mains levées ou à bulletins secrets : les titulaires et les suppléants votent, quorum à 50 % + 1 voix.

“ Nous sommes à l'écoute des demandes et besoins des habitants ”

Venez nous rencontrer lors de nos permanences ou envoyez nous vos idées et/ou questions par mail (voir informations au dos).

“ Nous sommes force de proposition, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014 ”

## Pour nous contacter :

**Permanence** : Jours et lieux de permanence

**Blog** : [conseilcitoyencretderoc-soleil.blogspot.com/](http://conseilcitoyencretderoc-soleil.blogspot.com/)

**Contact mail** : [roc.soleil42@gmail.com](mailto:roc.soleil42@gmail.com)

**Site** : <http://www.conseilscitoyens.fr/conseil/42000-saint-etienne-cret-de-roc-soleil>



CONSEIL CITOYEN